

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OFFICE DES PÊCHEURS DE HOMARDS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## ORDRE DU JOUR

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

Mardi, 22 mars 2022

---

1. Inscription

---

2. Ouverture de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine
3. Désignation du président et du secrétaire de l'assemblée générale
4. Lecture et adoption des Règles de déroulement des assemblées générales
5. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

---

6. Mot du président de l'OPHIM

---

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 octobre 2021
8. Lecture et adoption du rapport annuel des activités de l'année 2021
9. Lecture et adoption des états financiers de l'exercice 2021
10. Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2022

---

11. Présentation de la démarche de planification stratégique par M. Gilbert Lavoie, Forest Lavoie Conseil inc., en Zoom
12. Convention de mise en marché 2021 et méthodologie de fixation du prix la livre payable aux pêcheurs
13. Suivi de la demande d'arbitrage – Semaines 3, 4 et 5 de la saison 2020
14. Suivi de l'étude du coût de pêche aux Îles-de-la-Madeleine
15. Présentation du site web de l'OPHIM en construction par l'agence Gemini

---

16. Élection des administrateurs (s'il y a lieu)

---

17. Questions diverses (information et discussion)
18. Tirage des prix de présence

---

19. Levée de l'assemblée du Plan conjoint des pêcheurs de homards des Îles-de-la-Madeleine